

Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 21 (1912-1913)

Nachruf: François Alphonse Castella : rév. curé-doyen de Romont : 1850 - 1913

Autor: Musy, M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



FRANÇOIS, ALPHONSE CASTELLA

RÉV. CURÉ-DOYEN DE ROMONT

1850—1913

F.-A. Castella naquit à Albeuve (Gruyère) en 1850, où il suivit les leçons de l'école primaire. Il y commença ses études de collège chez M. l'abbé Grand, curé de la paroisse, les continua à Saint-Maurice, pour les terminer à Fribourg, où il fit aussi ses études théologiques. En 1872, il est vicaire à Châtel-St-Denis et, en 1874, il devient curé de Cerniat, dans la vallée de Charmey, où il resta cinq ans.

C'est dans cette vallée, à la végétation superbe, et non loin des Mortheys à la flore si riche que, sous la direction de notre savant botaniste, le chanoine M. Cottet, qu'il commença à s'intéresser à la bota-

nique, cette science aimable qui devait l'occuper pendant toute sa vie.

En 1879, F.-A. Castella est nommé chanoine de Romont dont il devient curé en 1884. Dès son arrivée dans le chef-lieu du district de la Glâne, il eut à s'occuper de l'école secondaire de la localité il y enseigna spécialement l'histoire naturelle jusqu'à sa mort, survenue le 20 septembre 1913.

C'est donc pendant près de 30 ans que son activité s'exerça à Romont, soit dans l'enseignement, soit dans le ministère pastoral. Son dévouement, sa charité inépuisable et son tact extraordinaire l'ont fait aimer et vénérer non seulement de tous ses paroissiens pratiquants, mais même de ceux qui ne partageaient pas sa foi catholique. La foule variée qui assistait à ses funérailles en est la preuve la plus irrécusable.

Ses vastes connaissances dans les sciences sacrées et profanes, sa force de travail extraordinaire, les belles qualités de son esprit et de son cœur lui donnaient une place à part et le faisaient apprécier dans le clergé fribourgeois, dont il était un des plus beaux fleurons. Depuis 1896, il était prodroyen, et depuis 1904, doyen du décanat de Romont. J'ai dit que le chanoine Castella s'était mis sérieusement à la botanique pendant son séjour à Cerniat et nous pouvons ajouter que jamais ses nombreuses occupations ne purent le distraire complètement de cette science. Il faisait partie de la Murithienne depuis 1884 et assistait le plus souvent à la réunion et à l'excursion annuelles. En 1913 encore, alors que, depuis plus d'un an, sa santé était gravement atteinte, il assista à l'assemblée générale et prit part à la course du Grand St-Bernard, d'où il rapporta un fasci-

cule de plantes qu'il n'eut même pas le temps de déterminer et de classer. Il s'accorda cette dernière satisfaction que nous sommes presque tentés de regretter, puisque c'est à sa suite que la maladie fit de nouveaux progrès et l'emporta au grand regret de tous ses amis.

Il était membre de la Société fribourgeoise des Sciences naturelles depuis 1891 et si son éloignement de Fribourg l'empêchait de prendre une part active à nos séances, il ne s'intéressait pas moins à nos travaux. Nous savons quel aide il fut pour le chanoine M. Cottet lors de l'élaboration du « *Guide du botaniste dans le canton de Fribourg* », publié par nous en 1891.

Ce fut là un travail considérable qui fit honneur à ses auteurs et à la Société qui en assuma la publication.

Si l'on a pu formuler quelques observations, elles ne portent que sur des détails ou sur des genres critiques sur lesquels les botanistes ne sont pas encore d'accord. C'est le cas du genre « *Rosa* », que le chanoine Cottet avait cependant étudié avec soin et du genre « *Rubus* » pour lequel les deux auteurs se déclarant incomptétents, s'en tinrent à l'immense matériel recueilli par M. l'abbé Jules Perroud, de Berlens, mort le 11 décembre 1875, curé de Vuisternens-devant-Romont¹.

Cette importante collection était devenue la propriété de feu, M. Nicolet, alors curé de Mézières, qui devait aussi collaborer au Guide, mais que sa

¹ Voir Cottet et Castella: *Guide du botan. dans le canton de Fribourg.* Bull. de la Soc. frib. des sc. nat. Vol. V—1891, page 54.

trop grande modestie empêchait d'avancer. M. Castella put l'examiner, dit-il, sous l'œil vigilant du propriétaire et ce n'est que plus tard que le dit propriétaire consentit à la céder à MM. Cottet et Castella ; elle devint plus tard la propriété du Musée d'histoire naturelle de Fribourg, par incorporation dans l'herbier Cottet, dont notre Musée hérita en 1896.

M. Castella avait pris la place de M. Nicolet et celui-ci mit comme réserve à l'autorisation de consulter sa collection, que son nom ne figurerait pas dans le Guide !

J'ai dit que le chapitre des ronces avait soulevé des critiques. M. Buser¹ cite les observations verbales de Gremli et spécialement la note qui figure à la page 141 de la huitième édition de son *Excursions Flora* : « Perroud distingue 58 espèces, dont chose étrange, aucune nouvelle, mais, d'autre part, presque toutes (31) les espèces de Weihe et Neiss. Que ces dernières soient toutes identiques aux espèces fribourgeoises, c'est là une chose purement inadmissible. »

MM. Cottet et Castella se reconnaissaient comme non compétents pour débrouiller le genre épineux des Rubus et ils préférèrent s'en tenir à l'herbier de l'abbé Perroud, qui l'étudia d'une manière approfondie².

Dans la même lettre à M. Castella, M. Buser s'exprime du reste à ce sujet d'une manière très bienveillante et je crois devoir le citer :

¹ Lettre à M. le Chanoine Castella, 23-II 1899.

² Guide, Préface, page VII.

« Pour moi, je crois que la discordance existant entre les déterminations de l'abbé Perroud et le texte du Guide d'une part et la batographie Suisse récente d'autre part, s'explique aisément. Certainement il est inadmissible qu'à quelques lieues de distance seulement de la circonscription des Favrat, il puisse se trouver, sans transition, un îlot de si nombreuses espèces germaniques.

Cela doit s'expliquer autrement. A une certaine époque, quiconque, chez nous, entreprenait l'étude des ronces, s'évertuait à retrouver les espèces de Weihe et Neiss. Pareilles déterminations sont fréquentes dans les herbiers. Ce n'est que peu à peu qu'on est venu à reconnaître que bon nombre de nos espèces ne sont point identiques à celles de l'Allemagne du Nord. Les premiers essais de Gremli lui-même ne sont pas exempts de cette tendance. »

M. Buser ajoute que feu l'abbé Perroud¹ a dû procéder ainsi, l'erreur a été de publier le résultat de ses travaux à un moment où la Rubologie suisse s'était beaucoup écartée de cette manière de faire et avait adopté les conclusions récentes de Favrat fils.

MM. Cottet et Castella, de leur côté, avaient cru devoir, au dernier moment, conserver au travail de Perroud son caractère original. Depuis lors, M. le prof. H. Sudre, à Toulouse, auteur de la Bathotheca europaea et des Rubi Europae, a révisé l'herbier Perroud et a publié le résultat de cette étude en 1904². Ce travail a été reproduit, avec l'autorisa-

¹ M. Perroud est mort en 1875, le 11 décembre.

² Voir H. Sudre : Académie de géogr. botanique : Les Rubus du Guide du bot. dans le canton de Fribourg, par MM. Cottet et F. Castella, p. 150 à 155.

tion de l'auteur, dans la Série botanique des Mémoires de notre société (Vol. I, fasc. 9 — 1904). Je ne saurais dire si les batologistes suisses sont d'accord avec l'auteur de cette revision.

F. Castella, dans sa réponse à M. Buser, constate que sa collaboration au Guide s'est bornée à la partie matérielle ;étude d'herbiers, relevés de stations, lecture de manuscrits d'anciens botanistes, etc., M. Cottet restant le rédacteur du Chapitre des Rubus comme celui des autres parties du Guide.

M. Castella n'a pas publié de travaux botaniques, ni collaboré à d'autres ouvrages. Il n'en a pas moins travaillé beaucoup en facilitant les recherches de M. F. Jaquet et en s'occupant d'une partie du travail botanique de notre Musée cantonal, le temps manquant absolument au Conservateur pour s'occuper en détail de toutes les sections du Musée.

C'est lui qui, en 1896, s'est chargé du triage de l'herbier des Indes, légué au Musée par Guerrard-Samuel Perrottet¹ et de préparer la collection des doublets envoyés, à la demande de la Direction, au jardin botanique de Sibpur, près Calcutta, qui s'est chargé de leur détermination. Notre Musée a obtenu en échange, d'autres plantes des Indes et l'herbier Perrottet a pu être définitivement classé et catalogué par M. Castella. C'est aussi grâce aux matériaux d'échange recueillis par M. Castella ou acquis à ses frais que le Musée a pu continuer ses échanges avec l'Inde et augmenter considérablement notre herbier de ce pays. Il en fut de même pour nos échan-

¹ Voir M. Musy: Le musée d'hist. nat. de Fribourg, in Bull. de la Soc frib. des sciences naturelles. Vol. VIII, pages 51 à 78, 1900.

ges avec l'Amérique et la Tasmanie. M. Castella avait aussi inauguré des échanges avec l'Italie et le produit de cette entreprise était immédiatement versé au Musée.

En 1904, M. Castella retournait au Musée un herbier qu'il avait bien voulu étudier. Cet herbier était abandonné à la préfecture de Bulle et la Direction de l'Instruction publique avait, en 1900, autorisé le Musée à en prendre possession. L'étude qu'en fit M. Castella, confirmée par des renseignements subséquents, nous autorise à croire qu'il est dû à M. Michel, autrefois professeur à l'école latine de Châtel-St.-Denis¹. La notice manuscrite sur M. Michel, le catalogue et les tables des espèces et des stations qu'en dressa M. Castella, présentent un intérêt particulier. En 1901 et sur la proposition du Conservateur du Musée, M. Castella fut nommé, par le Conseil d'Etat, membre de la Commission du Musée. Il accepta cette nomination comme un témoignage de satisfaction pour les travaux faits pour le Musée.

En 1905, la même autorité le nomma président de la même commission à la suite du décès (30. XII. 1904) de M. Hypollite Cuony, qui en avait été membre depuis 1869 et président depuis 1895 et qui s'était intéressé de toute manière, avec beaucoup de dévouement à nos collections d'histoire naturelle. Malgré les instances répétées de la Direction de l'Instruction publique et du conservateur, M. Castella refusa cette nomination, non par manque de zèle, mais par excès de modestie. A une époque

¹ Voir M. Musy: Le musée d'hist. nat. de Fribourg en 1904, in Bull. de la Soc. frib. des sc. nat. Vol. XII, pages 65 et 66, — 1904.

déjà reculée, M. le chanoine Cottet et quelques-uns de ses confrères botanistes, avaient formé le projet de confectionner un herbier exclusivement fribourgeois. Ils avaient même fait imprimer des étiquettes spéciales et s'étaient partagé la besogne. Malheureusement ce travail ne fut jamais mené à bonne fin. M. Castella avait repris cette idée avec le conservateur du Musée et, s'il n'a pas pu s'y intéresser directement, la semence était jetée et cet herbier est commencé au Musée par les soins de M. F. Jaquet, qui est appelé à trier, dans ce but, d'anciens petits herbiers dont les matériaux pourront être ensuite complétés.

M. Castella, qui avait travaillé pour le Musée pendant de nombreuses années, ne l'a pas oublié dans ses dispositions de dernières volontés. Son testament holographique du 8 juin 1910 dit : « Je donne mes livres scientifiques, mon herbier et autres collections scientifiques au Musée des Sciences naturelles de l'Etat de Fribourg ».

L'herbier de M. Castella est considérable, à côté de nombreux fascicules bien classés, il reste de nombreux matériaux à y intercaler et à en dresser le catalogue. Ce travail sera entrepris dès que les arrangements en cours d'exécution dans nos collections botaniques seront terminés.

La mémoire de M. Castella vivra dans les annales de notre Musée d'histoire naturelle et nous espérons que son exemple de science, de travail et de dévouement trouvera des imitateurs. *M. Musy.*

Fribourg, le 26 novembre 1913.